

Recherches sociographiques



Les élections provinciales dans le Québec, de 1927 à 1956

Paul Cliche

Volume 2, numéro 3-4, 1961

Matériaux pour une sociologie politique du Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055094ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cliche, P. (1961). Les élections provinciales dans le Québec, de 1927 à 1956. *Recherches sociographiques*, 2(3-4), 343-365. <https://doi.org/10.7202/055094ar>

Résumé de l'article

Dans un "essai de maîtrise" présenté au Département de science politique de l'Université Laval, en 1960, Paul Cliché avait réuni un volumineux dossier documentaire sur les neuf élections provinciales tenues, dans le Québec, entre 1927 et 1956. Sans reprendre ici ses analyses statistiques, il étudie quelques-uns des principaux points que ses investigations l'avaient amené à mettre en évidence.

LES ELECTIONS PROVINCIALES DANS LE QUEBEC

DE 1927 à 1956

Dans un "essai de maîtrise" présenté au Département de science politique de l'Université Laval, en 1960, Paul Cliche avait réuni un volumineux dossier documentaire sur les neuf élections provinciales tenues, dans le Québec, entre 1927 et 1956. Sans reprendre ici ses analyses statistiques, il étudie quelques-uns des principaux points que ses investigations l'avaient amené à mettre en évidence.

L'essai de sociologie électorale [1] d'où nous tirons les matériaux du présent article avait été conçu essentiellement comme un travail de déblaiement. Nous y avons étudié une période restreinte (les neuf consultations générales tenues de 1927 à 1956), à l'aide principalement de techniques statistiques et cartographiques. Nous nous étions fortement inspiré des travaux de sociologie électorale de l'Ecole française dont Goguel et Duverger sont les principaux représentants, mais nous n'avions alors que bien timidement tenté de vérifier la validité de certaines conclusions des travaux français par rapport au contexte québécois. Nous cherchons ici à pousser un peu plus loin ce travail de vérification, à propos de certains des thèmes le plus fréquemment évoqués par les auteurs français. Nos analyses porteront plus particulièrement sur trois points [2]. Dans un premier paragraphe, l'examen portera

-
- [1] Paul CLICHE, Les élections provinciales dans la province de Québec de 1927 à 1956. Essai de maîtrise, Département de science politique, Université Laval, 1960.
- [2] Comme le lecteur pourra le constater, les trois analyses qui composent cet article sont fort inégales au point de vue importance et longueur. Cette disproportion n'implique pas pour autant qu'il en soit ainsi théoriquement pour les thèmes. L'importance qui leur est accordée ici est relative à celle qu'ils revêtaient dans l'essai original.

sur l'opposition entre la ville et la campagne, telle qu'elle se manifeste à travers les résultats électoraux. La vérification des "lois" proposées par Duverger, au sujet des effets mécaniques du scrutin majoritaire à un tour, fera l'objet d'un second paragraphe. Enfin, nous étudierons brièvement le phénomène de l'abstentionisme, à la lumière des suggestions théoriques de F. Goguel.

I

L'OPPOSITION VILLE-CAMPAGNE

L'opposition entre les civilisations urbaine et rurale comme facteur explicatif du vote semble l'un des rares acquis de la sociologie électorale. Pour leur part, les travaux français de sociologie électorale se réfèrent constamment à cette notion.

Caractérisée par sa culture fondée sur la tradition, la société rurale québécoise a généralement accordé son appui au parti qui lui semblait le plus apte à défendre cette tradition, c'est-à-dire au parti dont l'idéologie était la plus conservatrice. Les milieux industriels et urbains ont plutôt accordé, le plus souvent, leur préférence au parti qui prônait des réformes sociales, avançait des idées nouvelles. Les comtés ruraux étant beaucoup plus nombreux que les comtés urbains dans le Québec, c'est donc le parti le plus conservateur qui a été porté au pouvoir presque régulièrement.

L'analyse des résultats de chacune des élections de la période 1927-1956 (voir le tableau 1) montrera dans quelle mesure exactement la dichotomie urbain-rural semble avoir influencé la répartition des suffrages et des sièges entre les partis.

TABLEAU 1

REPARTITION PROPORTIONNELLE DES VOTES ET DES SIEGES
ENTRE LES DIFFERENTS PARTIS AUX ELECTIONS PROVINCIALES
TENUES DE 1927 à 1956

PARTIS	ELECTIONS								
	1927	1931	1935	1936	1939	1944	1948	1952	1956
Répartition des votes									
Parti Libéral	62.7	55.6	50.2	41.8	54.2	40.0	36.5	45.8	44.8
Parti Conservateur	36.6	44.2	18.6	-	-	-	-	-	-
Union Nationale	-	-	(48.2) (1)	57.5	39.2	38.2	51.0	50.2	51.5
Action Libérale Nationale	-	-	29.6	-	4.6	-	-	-	-
Bloc Populaire	-	-	-	-	-	15.2	-	-	-
Union des électeurs (2)	-	-	-	-	-	1.2	9.4	-	-
C. C. F. - P. S. D. (3)	-	-	-	0.3	0.4	2.4	0.5	1.1	0.6
Ouvriers-progressistes (4)	-	-	-	0.2	0.03	0.6	0.2	0.1	0.4
Divers et indépendants (5)	0.7	0.2	1.6	0.2	1.5	2.4	2.4	2.8	2.7 (6)
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Répartition des sièges									
Parti Libéral	88.2	87.7	53.3	15.6	81.4	40.3	8.7	25.0	21.5
Parti Conservateur	11.8	12.3	17.8	-	-	-	-	-	-
Union Nationale	-	-	(46.7) (7)	84.4	17.4	52.8	89.1	73.8	77.4
Action Libérale Nationale	-	-	28.9	-	-	-	-	-	-
Bloc Populaire	-	-	-	-	-	4.5	-	-	-
Union des électeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. C. F. - P. S. D.	-	-	-	-	-	1.2	-	-	-
Ouvriers-progressistes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers et indépendants	-	-	-	-	1.2	1.2	2.2	1.2	1.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre de sièges	85	90	90	90	86	91	92	92	93

Source : Rapports des élections générales.

- (1) Somme des votes accordés au Parti Conservateur et à l'Action Libérale Nationale.
 (2) Créditistes québécois séparés du parti national.
 (3) C. C. F. (Cooperative Commonwealth Federation) de 1936 à 1952; P. S. D. (Parti social-démocratique) en 1956.
 (4) Parti communiste avant 1944; Parti Ouvrier-Progressiste depuis 1944.
 (5) Cette catégorie comprend les indépendants des deux grands partis; les indépendants tout court; les nationalistes; etc.
 (6) La catégorie "divers et indépendants" comprend, en 1956, les candidats René Chaloult et Pierre Laporte qui se présentaient sous l'étiquette d' "indépendants" mais qui étaient appuyés par les Libéraux.
 (7) Addition de la proportion des sièges remportés par les Conservateurs et de la proportion des sièges remportés par les candidats de l'Action Libérale Nationale.

L'élection de 1927

Sur les dix comtés que remportent les Conservateurs, neuf sont urbains : parmi ceux-ci, on relève six circonscriptions de l'île de Montréal et les circonscriptions englobant les villes de Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Hull.

Même si la prédominance du parti Libéral s'affirme dans toutes les régions de la province — 75 de ses 85 candidats ont été élus —, on peut observer une gradation du point de vue des majorités [3]. Ainsi, la carte des majorités libérales peut assez nettement se départager en trois zones:

(1) celle des fortes majorités (35% et plus) qui géographiquement coïncide assez parfaitement avec le nord-est de la province. Il s'agit de la région de la province qui comprend le plus de comtés ruraux.

(2) celle des majorités moyennes qui englobe la banlieue et la région économique de Montréal, ainsi que les Cantons de l'Est et la rive nord du Saint-Laurent entre Montréal et Québec. La plupart des majorités enregistrées dans ce secteur mi-rural, mi-urbain varient entre 5 et 35%.

(3) la zone des faibles majorités qui coïncide avec la ville de Montréal. C'est également l'île de Montréal qui accorde aux Libéraux la plus faible proportion de votes par région, soit 49.4%.

Donc, de ce point de vue, il est facile de constater que le succès ou l'insuccès de l'un ou de l'autre parti est quasi-proportionnel au caractère plus ou moins urbain (ou rural) des circonscriptions. Un seul cas aberrant: la ville de Québec où la proportion des votes accordés aux Conservateurs est non seulement inférieure à celle des autres centres urbains mais aussi à la proportion des suffrages obtenus par ce parti dans l'ensemble de la province.

L'élection de 1931

Le phénomène est beaucoup moins net à cette élection même si, sur les onze comtés remportés par les Conservateurs, six sont urbains : trois dans Montréal; Trois-Rivières; Hull; et Saint-Sauveur dans la ville de Québec.

[3] Il s'agit ici de la majorité du candidat vainqueur sur son plus proche adversaire traduite en pourcentage du nombre de votes valides dans la circonscription.

En fait, les Libéraux ont perdu du terrain dans toutes les régions de la province, sauf dans Montréal où la proportion du suffrage ministériel a grimpé de 49.4% à 51.1%. Malgré ce changement, l'île métropolitaine demeure le point faible des Libéraux et la forteresse des Conservateurs.

L'élection de 1935

Il est remarquable de constater combien à cette élection également l'allégeance à l'un ou à l'autre des partis correspond à la dichotomie urbain-rural.

Ainsi, les Libéraux remportent leurs plus confortables majorités dans la région la plus rurale de la province : le Bas du Fleuve et la Gaspésie. Les oppositionnistes (l'alliance Conservateurs - Action libérale nationale) détiennent leurs châteaux-forts dans les villes de Montréal et Québec où ils reçoivent une proportion de votes beaucoup plus forte que dans toute autre région de la province. Cette proportion est particulièrement élevée à Montréal : 64.2%. Dans la ville de Québec, elle est de 52.4%.

Comme en 1927, la corrélation entre le caractère urbain ou rural et le choix électoral est remarquable. Ainsi, les comtés de Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi accordent leur appui aux oppositionnistes de même que les circonscriptions à prédominance urbaine des Cantons de l'Est. Au contraire, les comtés ruraux des régions économiques de Québec et Montréal élisent des Libéraux.

Il existe cependant des cas aberrants, dont le comté de Beauce, circonscription rurale qui accorde à l'Action libérale nationale sa plus forte majorité de la province, et le comté de Hull, circonscription urbaine qui devient libérale après avoir été représentée par un Conservateur aux jours les plus sombres de ce parti.

L'élection de 1936

Considérés isolément, les résultats de cette élection revêtent très peu de signification du point de vue qui nous intéresse, à cause de la quasi-unanimité de l'électorat. Mais il n'en est pas ainsi si l'on établit des comparaisons avec les élections qui précèdent et qui suivent.

L'Union Nationale prend le pouvoir avec une forte majorité. Elle obtient aussi bien l'appui des campagnes que celui des villes. Montréal constitue toujours le château-fort de l'ancien parti Conservateur, mais la proportion des voix qu'il y recueille n'est que légèrement supérieure au pourcentage des voix qui lui sont accordées dans l'ensemble de la province (58.6% - 57.5%). D'autre part, quoique majoritaire dans la ville de Québec, le nouveau parti ministériel y reçoit une proportion de votes inférieure au pourcentage des voix qu'il a obtenues dans la province (56.3%).

Par ailleurs, toutes les régions rurales de la province, sauf celle de la vallée de la Yamaska et du Richelieu accordent leur appui à l'Union Nationale. La région du Bas du Fleuve et de la Gaspésie — dont la fidélité au parti Libéral en 1935 avait permis à ce dernier de conserver le pouvoir — se range catégoriquement maintenant du côté des Unionistes.

En bref, les plus fortes majorités unionistes sont remportées aussi bien dans des circonscriptions rurales qu'urbaines. L'Union Nationale s'attache le vote rural aussi bien et, en certains cas, mieux que le vote urbain.

Du point de vue qui nous intéresse, cette élection en est une de transition : en 1935 encore, les campagnes étaient "libérales" et les villes, "conservatrices". Dès 1939, ce sera l'inverse.

L'élection de 1939

Le parti Libéral revient au pouvoir. Pour la première fois, il gouvernera surtout grâce à l'appui des comtés urbains (un phénomène semblable quoique moins prononcé devait se reproduire en 1960). En fait, les châteaux-forts libéraux sont presque exclusivement des circonscriptions urbaines. Phénomène insolite, car jusqu'ici le Québec avait toujours eu à sa tête des gouvernements dont l'appui le plus solide, sinon décisif, venait des comtés ruraux.

C'est à Montréal que le phénomène est le plus sensible. En 1936, les Libéraux n'avaient obtenu exactement que le tiers du vote montréalais, tandis qu'ils recueillaient 41.8% des suffrages dans l'ensemble de la province. En 1939, ils obtiennent 60.2% des voix dans Montréal et 54.2% dans l'ensemble de la province. Après avoir dominé dans la métropole en 1936 (58.6% des voix), l'Union Nationale ne conserve plus que 26.8% des voix lors de l'élection de 1939. La métropole restera un secteur faible, pour ce parti, lors des élections subséquentes.

Québec, ville plus traditionnellement libérale cependant, accorde une proportion de 60.5% de ses suffrages aux Libéraux.

Le déplacement du vote dans les autres parties de la province est moins considérable. Les comtés ruraux dans leur ensemble donnent une majorité libérale mais beaucoup plus faible que celle des deux grands centres. L'Union Nationale garde un point d'appui non négligeable dans la classe agricole et dans plusieurs villes de province.

L'élection de 1944

Les Libéraux perdent le pouvoir de justesse bien qu'ils obtiennent plus de votes que l'Union Nationale. Du point de vue qui nous intéresse, la répartition des votes est moins tranchée qu'en 1939, mais les Libéraux dominent encore nettement dans l'ensemble des circonscriptions urbaines, tandis que l'Union Nationale connaît un succès semblable dans les circonscriptions rurales.

Quant aux résultats des tiers partis (Bloc Populaire et Union des Electeurs), il est peu probable qu'ils aient été affectés par la dichotomie urbain-rural. Dans ce cas, le facteur le plus décisif semble avoir été celui de l'organisation. Les tiers partis reçoivent leur plus fort appui dans les régions où ils semblent le mieux organisés : Montréal et Cantons de l'Est pour le Bloc Populaire, Abitibi pour les Créditistes. La C. C. F. fait élire un candidat dans Rouyn-Noranda, mais elle ne brigue les suffrages que dans des comtés industrialisés. Conscients de la nature de ce parti, ses dirigeants n'osent pas affronter l'électorat rural.

L'élection de 1948

La victoire retentissante de l'Union Nationale rend un peu illusoire une explication des causes du vote par l'opposition villes-campagnes. Toutes les régions de la province, même celle de Montréal, accordent un appui catégorique à l'Union Nationale. Cet appui est cependant beaucoup plus prononcé en général dans les comtés ruraux.

Si l'on considère que l'autonomie provinciale (entendue à la manière duplessiste) fut le thème dominant et presque exclusif de la campagne électorale, il n'est pas étonnant de se rendre compte que le facteur d'explication qui nous intéresse ici s'efface devant le facteur ethnique. En effet, un

seul secteur reste fidèle aux Libéraux. C'est celui des comtés à prédominance anglophone de l'Ouest de la ville de Montréal. Dans ces comtés, les majorités libérales accusent une hausse presque équivalente à la baisse observée un peu partout. Phénomène complémentaire, les comtés montréalais de l'Est, à population canadienne-française, accordent à l'Union Nationale certaines de ses plus fortes majorités dans la province. D'ailleurs, on peut constater un peu partout en province que ce sont les circonscriptions comptant le plus d'électeurs de langue anglaise qui accordent aux ministériels leurs plus faibles majorités (e. g. : Bonaventure).

L'élection de 1952

Si cette élection ne s'était déroulée que dans les comtés où la population urbaine est majoritaire, Unionistes et Libéraux auraient remporté un nombre égal de sièges ! Presque tous les gains libéraux ont été enregistrés dans des circonscriptions urbaines. De façon générale, les majorités de l'Union Nationale ont diminué dans toutes les parties de la province mais de façon plus accentuée dans les comtés urbains ou à majorité urbaine.

C'est encore Montréal qui constitue la forteresse des Libéraux. En plus de conserver tous les sièges du secteur ouest de l'île métropolitaine, les oppositionnistes font des gains dans trois secteurs bien déterminés : 1) la section est de la métropole; 2) la ville et la banlieue de Québec; 3) un groupe de comtés industrialisés des Cantons de l'Est.

Quant à l'Union Nationale, elle maintient ses positions de façon plus ou moins accentuée dans toutes les régions rurales. En bref, la vocation urbaine du parti Libéral est incontestablement réaffirmée, tandis que la vocation rurale de l'Union Nationale se maintient.

L'élection de 1956

Cette élection ne donne pas lieu à des changements substantiels, mais, sous l'immobilisme apparent, on observe un transfert important entre les deux partis du point de vue qui nous intéresse. En effet, même si la répartition des suffrages et des sièges est sensiblement la même qu'en 1952, les Libéraux perdent des comtés urbains tout en gagnant plusieurs partisans nouveaux dans les comtés ruraux.

En 1952, les deux grands partis avaient remporté un nombre égal de

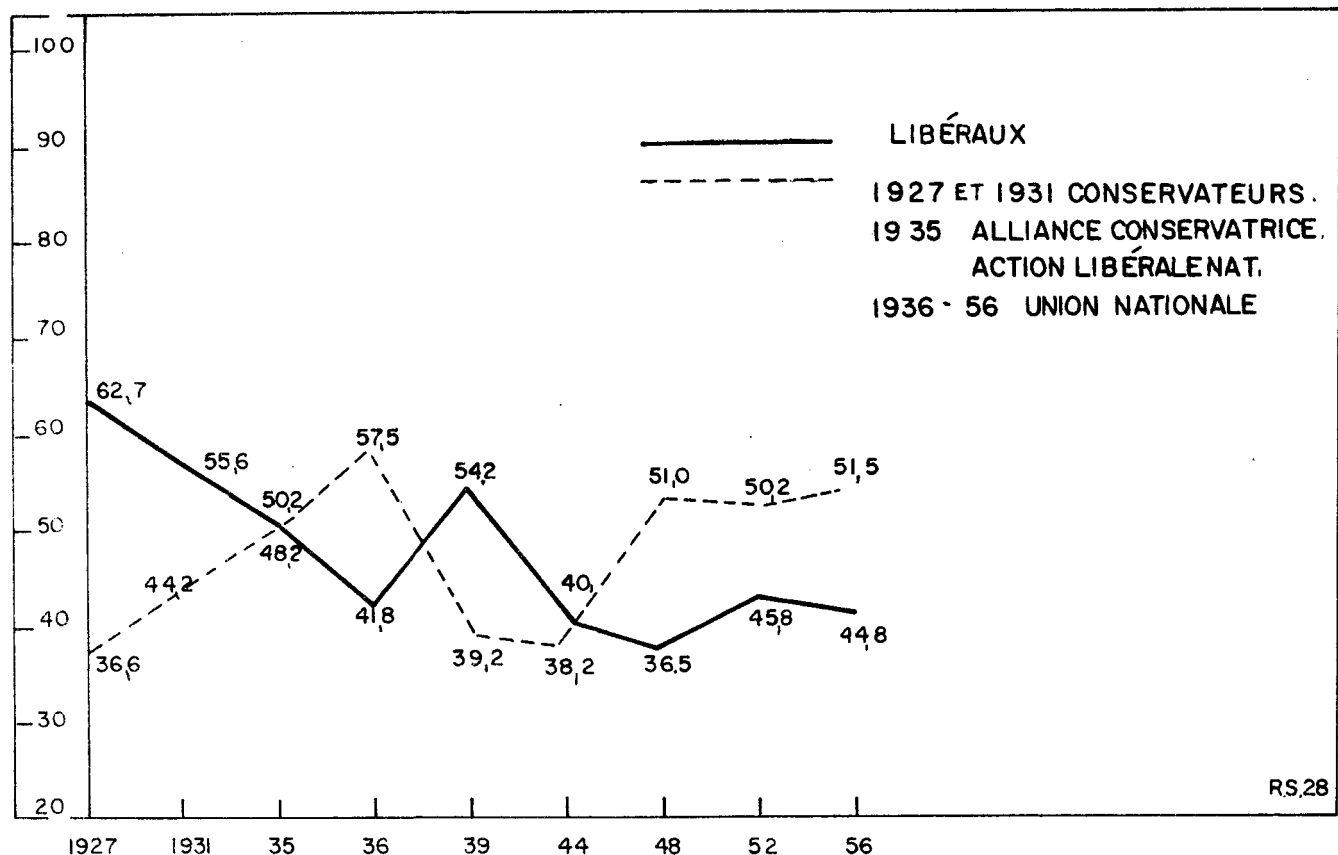
sièges dans les circonscriptions à majorité urbaine; l'Union Nationale enlève une dizaine de ces circonscriptions aux Libéraux en 1956. Par contre, même s'ils ne remportent aucun nouveau siège dans les comtés ruraux, les Libéraux y obtiennent une proportion des votes plus forte qu'aux élections précédentes.

Il ressort de nos analyses que l'opposition ville-campagne paraît avoir influencé les résultats de sept des neuf élections étudiées (1927, 1931, 1935, 1939, 1944, 1952, 1956). En 1936 et en 1948, l'unanimité de l'électorat submerge le phénomène en grande partie. Même là, si on ne peut plus le déceler dans l'allégeance des comtés, il est encore observable dans l'accentuation plus ou moins prononcée des majorités accordées aux ministériels : ces majorités sont beaucoup plus fortes en général dans les circonscriptions rurales que dans les circonscriptions urbaines. En 1948 cependant, le facteur ethnique semble avoir nettement plus d'influence que tout autre.

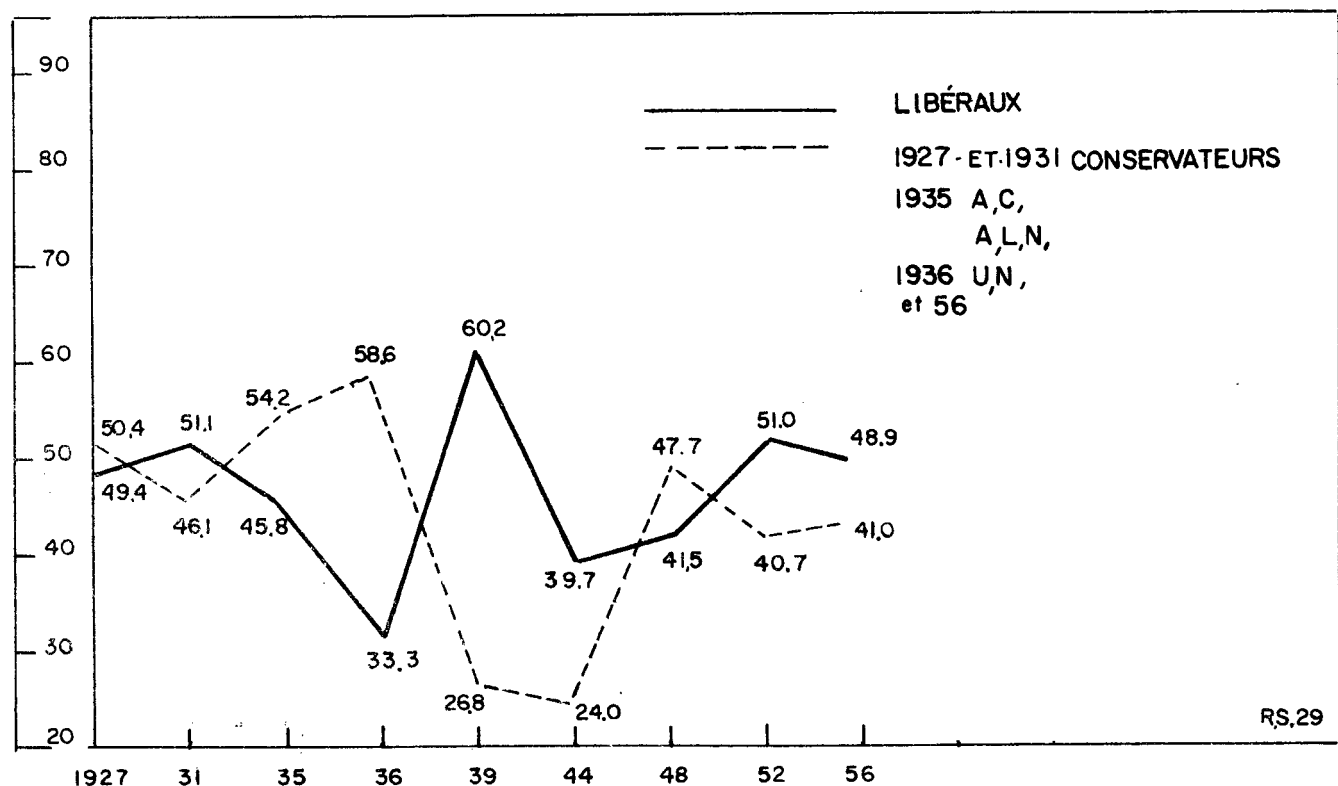
A l'intérieur de la période étudiée, on doit distinguer deux sous-périodes : 1) de 1927 à 1935, les Libéraux, au pouvoir, jouissent de l'appui des comtés ruraux, tandis que les Conservateurs, dans l'opposition, reçoivent l'appui des comtés urbains; 2) de 1939 à 1956, c'est exactement l'inverse qu'on observe : les Libéraux, dans l'opposition (sauf en 1939), sont appuyés par les villes, tandis que l'Union Nationale, qui détient le pouvoir, reçoit un support massif des campagnes. Il faut dire que le phénomène est plus prononcé à certaines élections (1927, 1935, 1939, 1952) qu'à d'autres (1931, 1944, 1948, 1956).

Ce sont donc les comtés ruraux, beaucoup plus nombreux que les circonscriptions urbaines, qui maintiennent les partis au pouvoir. En règle générale, même si les villes, après avoir appuyé à de nombreuses élections successives tel parti d'opposition, contribuent autant que les campagnes à le porter au pouvoir (cas de 1936), elles abandonnent presque aussitôt ce parti pour donner leur appui à l'ancien parti gouvernemental (en 1939).

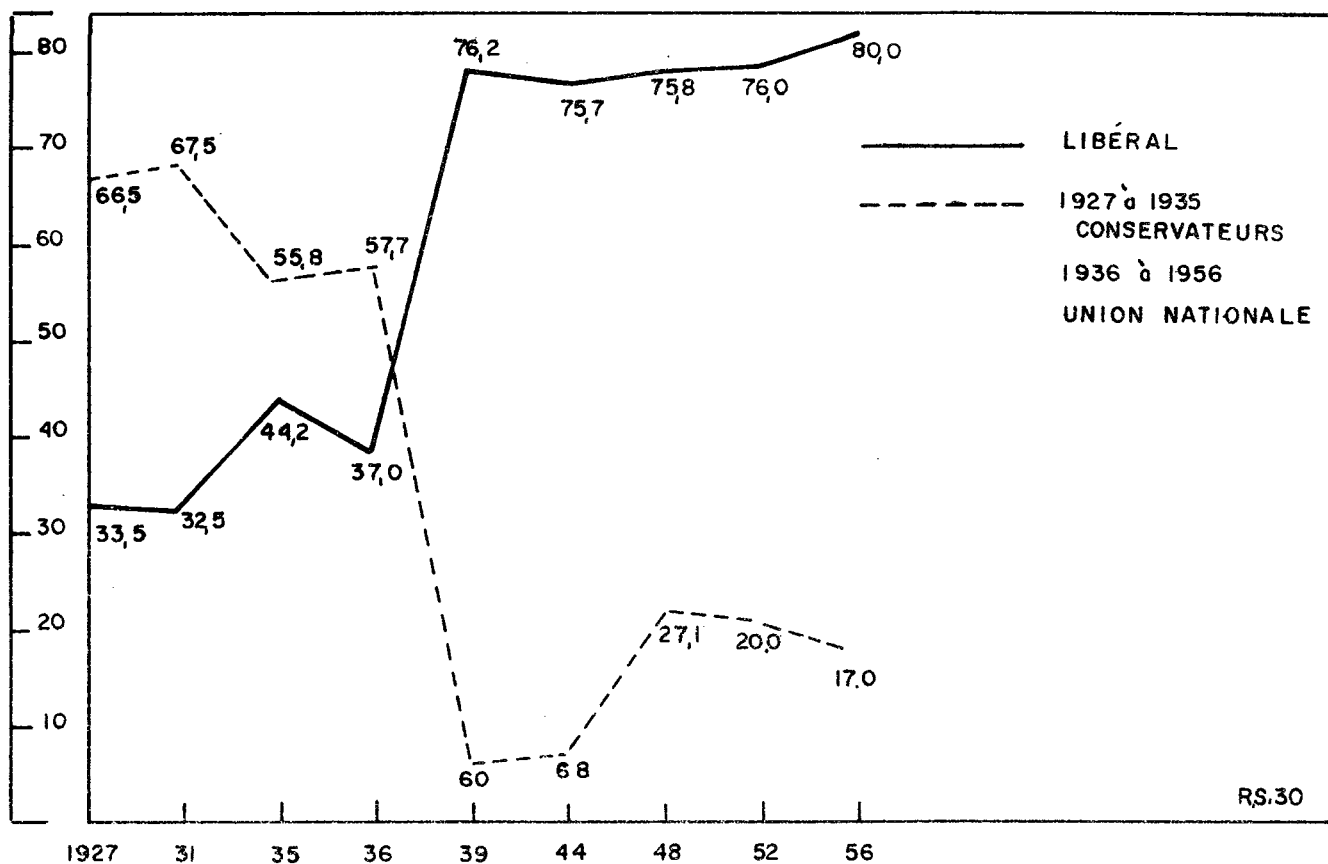
Ce phénomène peut s'expliquer par le fait qu'un stage dans l'opposition, surtout s'il se prolonge, force un parti (naguère au pouvoir) à effectuer une cure de rajeunissement qui le purge de ses éléments les plus conservateurs. Peu à peu, le parti reprend pied dans la réalité, il s'intéresse aux problèmes sociaux et réclame des réformes. Cette transformation le



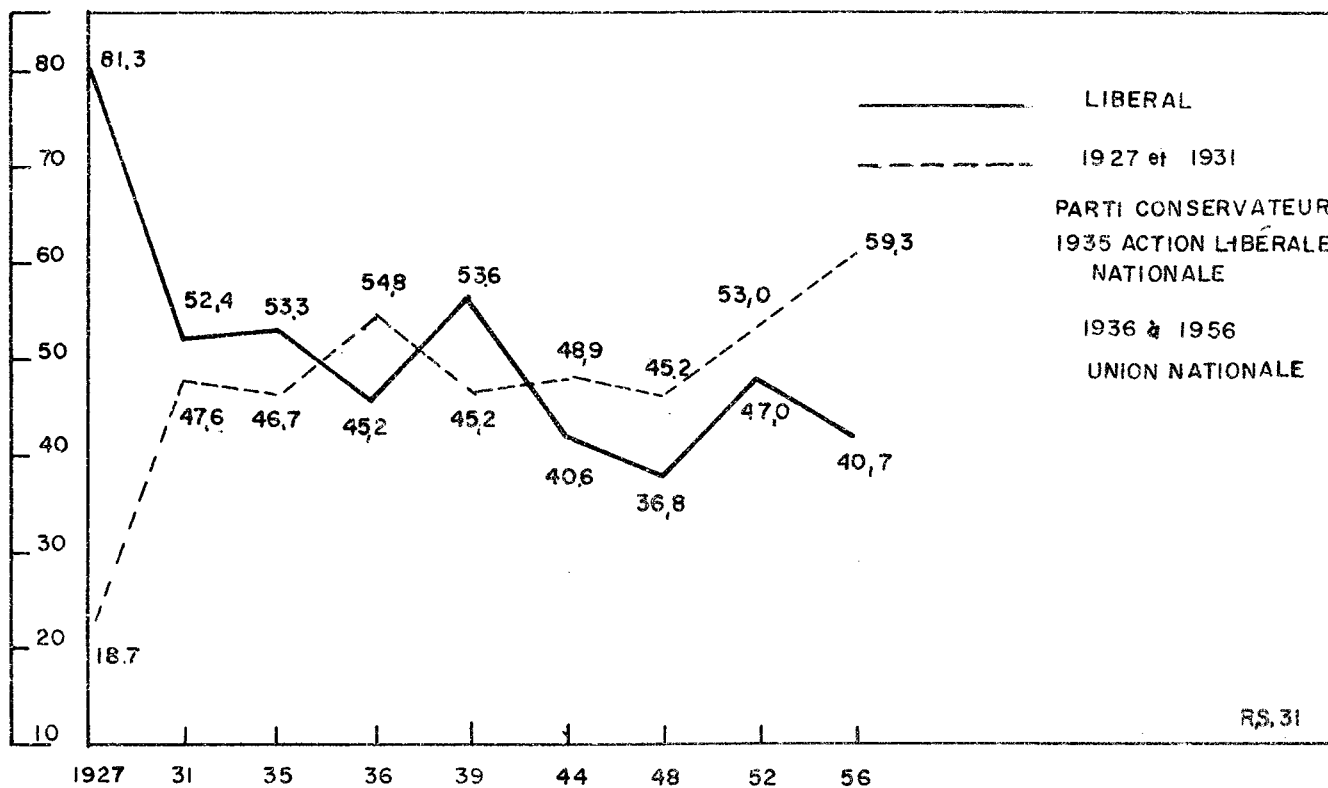
GRAPHIQUE 1. Pourcentages des suffrages obtenus par les deux grands partis aux élections provinciales tenues de 1927 à 1956.



GRAPHIQUE 2. Pourcentages des suffrages obtenus par les deux grands partis dans l'île de Montréal aux élections provinciales tenues de 1927 à 1956.



GRAPHIQUE 3. Pourcentages des suffrages obtenus par les deux grands partis dans le comté montréalais de Westmount - Saint-Georges aux élections provinciales tenues de 1927 à 1956.



GRAPHIQUE 4. Pourcentage des suffrages obtenus par les deux grands partis dans le comté rural de Témiscouata aux élections provinciales tenues de 1927 à 1956.

rend acceptable à l'électeur urbain. Par contre, dès son arrivée au pouvoir, le nouveau parti ministériel se rend compte qu'il ne pourra gouverner sans l'appui des campagnes. Il a d'ailleurs constaté que c'est l'appui d'un certain nombre de comtés ruraux en définitive qui lui a permis de prendre le pouvoir, car, malgré l'unanimité des comtés urbains, il n'aurait pas obtenu assez de sièges pour être élu étant donné l'absurdité de la carte électorale. Il pratique donc une politique susceptible de plaire aux ruraux — une politique conservatrice.

Quelques graphiques accompagnent cette analyse pour illustrer son contenu .

1) Comme on l'a vu, l'île de Montréal, encore plus que n'importe quelle ville de province, a presque toujours favorisé le parti d'opposition. Il est donc intéressant de comparer les courbes des suffrages obtenus par les deux "grands" partis dans l'ensemble de la province au cours de la période (graphique 1) aux courbes des suffrages obtenus par les deux mêmes partis dans l'île de Montréal (graphique 2).

2) On ne retrouve pas les mêmes résultats dans toutes les circonscriptions de l'île montréalaise. Celles de l'Est de la métropole ont à plusieurs reprises appuyé le même parti que l'ensemble des comtés ruraux. Mais celles de l'Ouest, à majorité anglophone, ont toujours été à la pointe du mouvement oppositionniste. Le comté de Westmount — Saint-Georges en particulier s'est toujours fortement distingué de l'ensemble de la province. On ne peut dire cependant que ce cas soit représentatif de l'ensemble des comtés urbains. Il est intéressant tout de même de comparer les courbes des suffrages des deux "grands" partis dans ce comté "extrémiste" (graphique 3) à celles du graphique 1.

3) En ce qui concerne les comtés ruraux, l'orientation du vote est beaucoup moins nette : il est, en effet, difficile de trouver une région ou même un comté en particulier qui ait donné un appui constant et marqué au parti gouvernemental. Le comté de Témiscouata constitue peut-être le cas le plus représentatif, de ce point de vue; il est, en tout cas, intéressant de comparer les courbes des deux "grands" partis dans ce comté (graphique 4) à celles du graphique 1.

II

LES EFFETS DU MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin exerce une influence indéniable sur la vie politique. Sans vouloir faire écho à la polémique Duverger-Lavau à ce sujet, il est intéressant de vérifier ici les "lois" élaborées par le premier dans un de ses ouvrages [4]. Il est essentiel toutefois de reconnaître l'aspect fragmentaire et secondaire de ce facteur d'explication mécanique que constitue le mode de scrutin.

Les "lois" de Duverger concernent tous les modes de scrutin. Ne nous intéressent ici que celles concernant notre mode de scrutin : le scrutin majoritaire à un tour et, plus précisément, les effets de ce mode de scrutin sur les partis politiques (nombre, structure, etc.) et ses effets sur la représentation des partis.

1. Le scrutin majoritaire à un tour et les partis politiques

A) Le nombre de partis

Selon Duverger, ce mode de scrutin tend à établir le système de deux partis. L'élimination des tiers partis est le résultat de deux facteurs combinés : a) un facteur mécanique et b) un facteur psychologique.

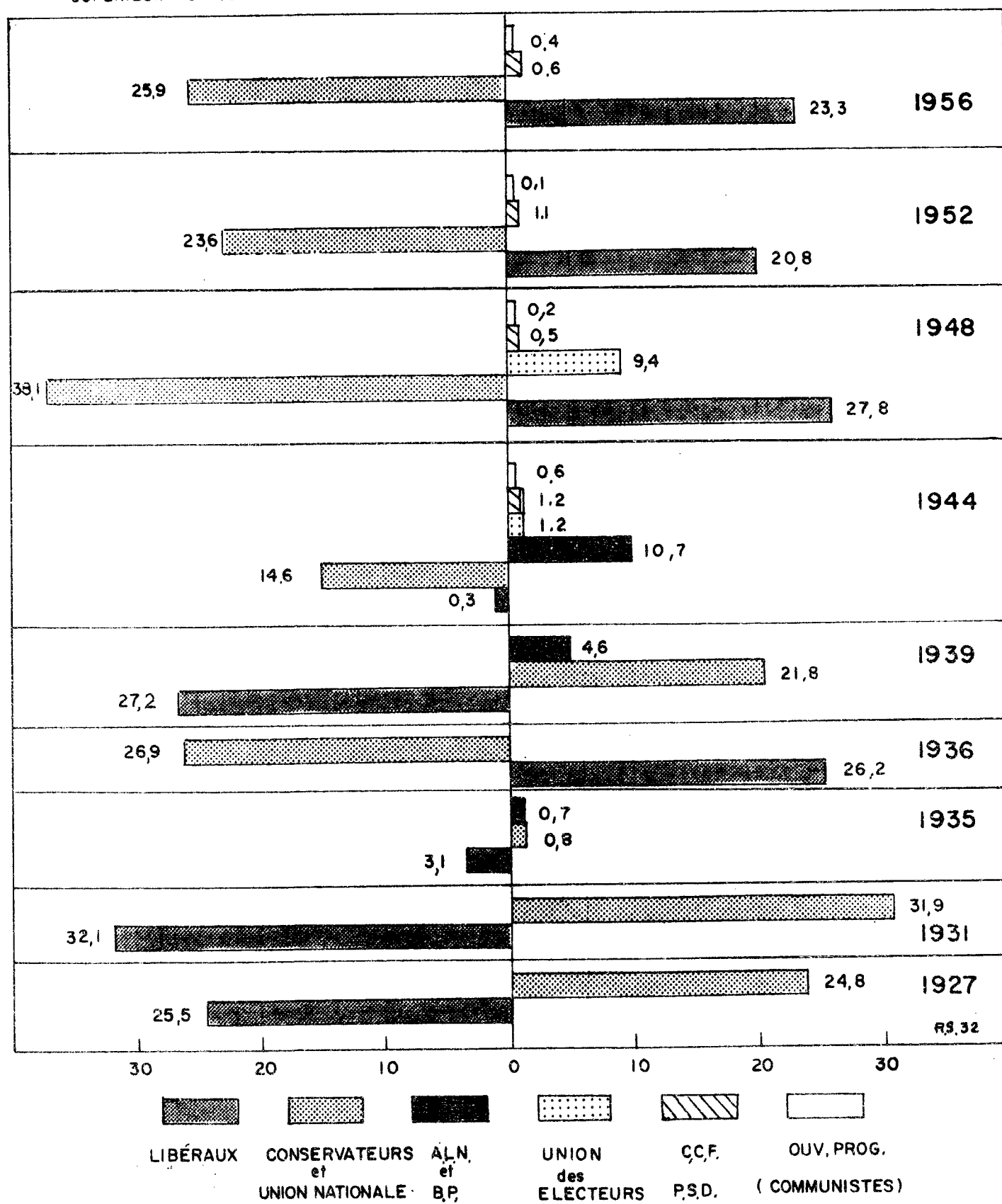
a) Le facteur mécanique consiste en une sous-représentation tellement accentuée des tiers partis qu'elle entraîne presque fatalement leur disparition. Certes, dans un système bipartiste, le vaincu se trouve toujours sous-représenté par rapport au vainqueur, comme nous le verrons plus loin. Mais dans l'hypothèse d'un système multipartiste, la sous-représentation des tiers partis est encore beaucoup plus accentuée que dans le cas du moins favorisé des deux "grands".

[4] Maurice DUVERGER, L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique, Paris, Colin, 1950, 11-68. (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 16).

POURCENTAGE DES SIÈGES

SUPÉRIEUR AU POURCENTAGE DES SUFFRAGES

INFÉRIEUR AU POURCENTAGE DES SUFFRAGES



GRAPHIQUE 5. Ecart entre le pourcentage des suffrages et celui des sièges obtenus par les différents partis aux élections provinciales tenues de 1927 à 1956. (Chiffres bruts).

Le graphique 5 illustre ce phénomène dans le cas des élections provinciales. Ce graphique permet de mesurer l'écart brut entre la proportion de suffrages et celle de sièges obtenus par les différents partis de 1927 à 1956. Cet écart consiste dans la différence entre les deux proportions. Le calcul de l' "écart net" illustrerait beaucoup mieux le phénomène, surtout en ce qui concerne les tiers partis. L'écart net exprimerait le rapport entre la proportion de sièges et la proportion de suffrages. Par exemple, le Bloc Populaire qui avait récolté 15.2% des suffrages en 1944 n'a remporté que 4.5% des sièges. Le rapport $4.5/15.2$ indiquerait donc que ce parti n'a obtenu que 28% des sièges auxquels lui donnaient droit les voix obtenues ou, inversement, qu'il a été sous-représenté à 72%. On constaterait que, non seulement, comme il a été dit précédemment, le vaincu des deux "grands" partis est ordinairement sous-représenté, mais surtout que les tiers partis le sont d'une façon beaucoup plus accentuée, et dans la plupart des cas ici à 100%.

Si l'on passe les élections en revue, on constate qu'il est arrivé une seule fois qu'un tiers parti n'ait été sous-représenté que légèrement. Ce fut l'Action libérale nationale, en 1935 (de 2%). Cela s'explique d'ailleurs par son alliance électorale avec le parti Conservateur.

La plupart du temps, les tiers partis n'ont recueilli qu'une proportion infime des suffrages. Parfois, les injustices sont criantes cependant. Ainsi, dans le cas du Bloc Populaire qui avait récolté 15.2% des suffrages, en 1944, et qui ne s'est vu accorder que 4.5% des sièges; dans le cas de l'Union des Electeurs qui a remporté 9.4% des suffrages, en 1948, et qui ne s'est vu accorder aucun siège, et même dans le cas de l'Action libérale nationale, qui avait récolté 4.6% des suffrages en 1939, sans remporter de sièges non plus.

b) Le facteur psychologique

Il fait que les électeurs comprennent vite que leurs voix sont perdues s'ils les donnent à un tiers parti; d'où la tendance naturelle à les reporter sur le moins "mauvais" des deux "grands" partis afin d'éviter le succès du "pire".

Naturellement, nous n'avons pas les instruments pour vérifier cette hypothèse. Mais on peut croire assez facilement que le Parti Social Démocratique, par exemple, a été la victime de cet effet — au profit, dans

ce cas, du parti Libéral. Encore aujourd'hui, c'est ce facteur psychologique qui empêche une fraction importante de l'aile gauche libérale de se joindre au Nouveau Parti.

B) Autres lois

Duverger a formulé d'autres lois sur la structure des partis et leur dépendance réciproque.

a) Selon lui, le scrutin uninominal entraînerait un affaiblissement de la structure des partis. Invérifiable ici, cette hypothèse ne semble tout de même pas a priori correspondre aux données québécoises.

b) Du point de vue de la dépendance réciproque des partis, Duverger énonce qu'en système bipartiste, le scrutin majoritaire à un tour entraîne l'indépendance complète des partis. En système multipartiste, il favoriserait des alliances électorales qui tendraient à se perpétuer en alliances parlementaires ou gouvernementales et aboutiraient à la fusion.

Cette dernière hypothèse ne peut être vérifiée que pour une seule des élections provinciales étudiées ici. En effet, les résultats de huit des neuf élections ont abouti à un régime bipartiste et, durant toute cette période, on ne peut mettre en doute l'indépendance des deux partis l'un envers l'autre. Mais, en 1935, l'élection a conduit à un régime multipartiste : Libéraux, d'une part; Conservateurs et Action libérale nationale, d'autre part. Dès la campagne électorale, il était entendu que cette alliance se perpétuerait sur le plan gouvernemental en cas de victoire. Malgré la défaite, c'est ce qui advint quand même sur le plan parlementaire tant et si bien qu'un peu plus de six mois plus tard, l'alliance aboutissait à la fusion des partis Conservateur et d'Action libérale nationale sous le nom d'Union Nationale.

2. Le scrutin majoritaire à un tour et la représentation des partis

C'est le système majoritaire à un tour qui assure le plus mal la correspondance entre la proportion des suffrages obtenus par les partis et leur représentation à la Chambre.

La tendance constante qui se manifeste dans ce cas est que le parti qui

obtient plus de suffrages est sur-représenté, tandis que le parti minoritaire est sous-représenté. En régime bipartiste, le parti qui recueille moins de voix est toujours sous-représenté. En régime multipartiste, plus un parti est minoritaire à l'élection, plus il est sous-représenté à la Chambre. D'autre part, si l'écart des suffrages est très faible, on peut aboutir à une représentation parlementaire complètement faussée : le parti ayant le plus petit nombre de suffrages remportant le plus grand nombre de sièges et inversement : cas de 1944 (graphiques 6 et 7).

Cette loi de Duverger s'est constamment vérifiée dans la province au cours de la période étudiée. Une analyse succincte nous le montrera. Les graphiques 6 et 7 illustrent cette analyse [5].

— A l'élection de 1927, les Libéraux remportent 62.7% des suffrages, mais 88.2% des sièges, tandis que les Conservateurs qui recueillent 36.6% des votes ne se voient attribuer que 11.8% des sièges.

— En 1931, les Libéraux récoltent 55.6% des suffrages mais obtiennent 87.7% des sièges. Les Conservateurs, eux, qui se voient accorder 44.2% des suffrages ne remportent pourtant que 12.3% des sièges.

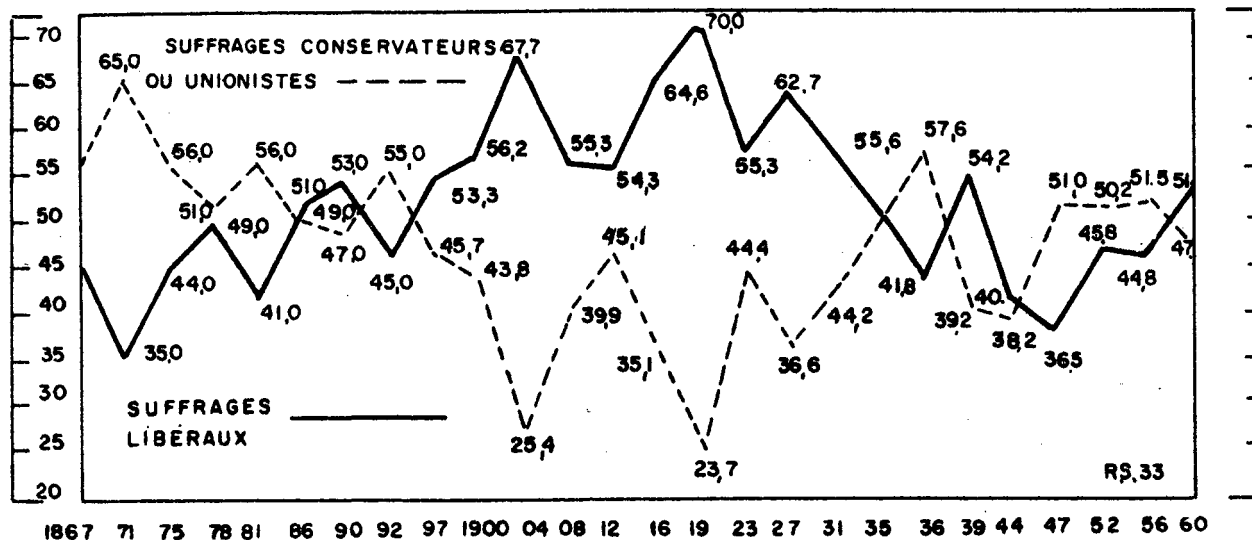
— En 1935, les Libéraux remportent 50.2% du vote et 53.3% des comtés; l'alliance Conservateurs - Action libérale nationale n'a que 46.7% des députés en Chambre même si elle recueille 48.2% du vote.

— En 1936, l'Union Nationale se voit accorder 57.6% du suffrage électoral, ce qui lui permet d'obtenir 84.4% des sièges. Défavorisés cette fois-ci, les Libéraux, qui reçoivent 41.8% des votes, ne s'assurent que 15.6% de la députation.

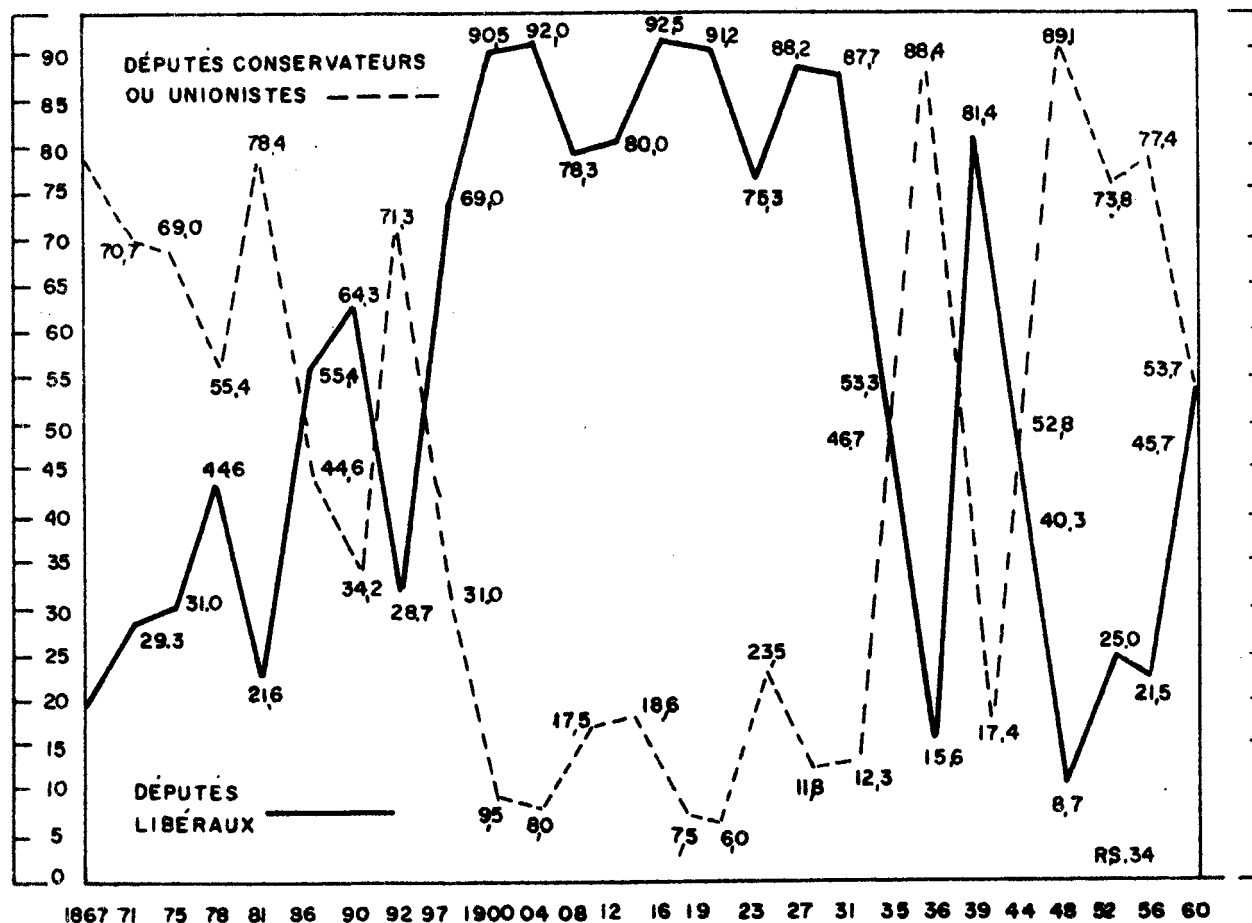
— Dès 1939, les rôles sont renversés : les Libéraux obtiennent 54.2% des votes mais décrochent 81.4% des sièges à l'Assemblée législative, tandis que l'Union Nationale, avec une proportion de 39.2% des suffrages, doit se contenter de 17.4% de la représentation parlementaire.

— En 1944, le faible écart entre les proportions des suffrages accordés aux principaux partis a pour effet de fausser complètement la représentation : les Unionistes, qui ne remportent que 38.2% du suffrage comparativement à 40% pour les Libéraux, s'assurent pourtant la majorité des sièges, soit 52.8%, tandis que les Libéraux doivent se contenter d'une proportion de 40.3%.

[5] Les graphiques 6 et 7 couvrent toute la période confédérative, 1867-1960. Ne nous intéressons ici cependant que la période 1927-1956.



GRAPHIQUE 6. Pourcentages des suffrages obtenus par les deux grands partis aux 26 élections provinciales tenues de 1867 à 1960.



GRAPHIQUE 7. Pourcentages des sièges obtenus par les deux grands partis aux 26 élections provinciales tenues de 1867 à 1960.

TAUX D'AMPLIFICATION DE L'ECART ENTRE LES POURCENTAGES DE VOIX ET DE DÉPUTÉS ELUS

1881 : 6,0	1886 : 5,4	1904 : 2,0	1923 : 4,8	1939 : 4,3
1871 : 1,4	1890 : 5,0	1908 : 4,0	1927 : 2,9	1944 : Résultats faussés
1875 : 3,2	1892 : 4,3	1912 : 6,7	1931 : 6,6	1948 : 5,5
1878 : 5,4	1897 : 5,0	1916 : 2,9	1935 : 3,3	1952 : 11,0
1881 : 3,8	1900 : 6,5	1919 : 1,8	1936 : 4,3	1956 : 8,4
				1960 : 2,1

— En 1948, l'Union Nationale recueille 51% des suffrages et les Libéraux, 36.5%; ceux-ci ne conservent que 8.7% des sièges, alors que les représentants de l'Union Nationale forment 89.1% de l'Assemblée législative.

— En 1952, l'Union Nationale s'assure 73.8% des députés avec seulement 50.2% des votes, tandis que le parti Libéral n'en a que 25% avec 45.8% des suffrages.

— En 1956, l'Union Nationale remporte 51.5% des votes et 77.4% des sièges; les Libéraux, avec 44.8% des suffrages, ne peuvent faire mieux que s'assurer 21.5% de la députation.

Duverger a formulé d'autres "lois" relativement à la représentation, non plus des partis, mais de l'opinion. Nous nous contenterons de les résumer ne possédant pas les instruments adéquats pour les vérifier étant donné la nature de notre travail.

1) Le scrutin majoritaire à un tour tend à régionaliser une opinion nationale en ne lui permettant d'être représentée que dans les portions de territoire où elle est la plus puissante. Il aggrave donc les divergences locales.

Cette hypothèse pourrait probablement être vérifiée aux élections fédérales (cas de la CCF et du Crédit social dans l'Ouest), mais elle peut difficilement l'être sur le plan provincial étant donné l'insuccès des tiers partis québécois, sauf dans le cas de l'Action libérale nationale en 1935, ce qui s'explique, comme nous l'avons vu, par son alliance électorale avec les Conservateurs.

2) Le scrutin uninominal à un tour tend à conduire l'électeur à voter moins pour une idéologie et une organisation nationale que pour un homme et des intérêts locaux.

3) Le scrutin majoritaire à un tour atténue l'opposition à l'intérieur des partis et affaiblit l'amplitude des opinions publiques. En effet, puisque le vote flottant détermine la victoire, les partis orientent leur programme vers une position centriste.

4) Le scrutin majoritaire à un seul tour est très sensible aux variations des opinions traditionnelles, mais insensible aux courants nouveaux, à moins que ceux-ci soient puissants et durables.

Ce qui surprend au Québec, c'est l'importance du phénomène de sous- et de sur-représentation tel qu'indiqué par le taux d'amplification inscrit sur les graphiques 6 et 7. Une telle amplitude est inconnue dans d'autres pays qui possèdent pourtant le même système électoral que nous, comme la Grande-Bretagne par exemple. La carte électorale semble être responsable en grande partie de cet état de choses dans le Québec.

III

ABSTENTIONISME DE STRUCTURE ET ABSTENTIONISME DE CONJONCTURE

Le phénomène de l'abstentionisme — ou, inversement, celui de la participation — est d'une importance primordiale en sociologie électorale. Malgré cela, il n'a attiré jusqu'ici l'attention que de rares chercheurs. François Goguel est un des seuls à avoir proposé quelques suggestions théoriques à ce sujet [6].

Goguel distingue de façon générale l'abstentionisme de structure et l'abstentionisme de conjoncture. L'abstentionisme de conjoncture, explique-t-il, tient aux circonstances. Sa signification politique paraît évidente. L'abstentionisme de structure est celui, au contraire, qui tient à différents facteurs, tels le type d'habitat, l'éloignement des bureaux de vote, le degré de conscience politique de certaines catégories de la population, etc.

Une bonne illustration de l'abstentionisme de conjoncture dans la province est fournie par les périodes de courants nationalistes. Au cours de ces périodes, on a remarqué une nette décroissance de la courbe abstentionniste. Ainsi en a-t-il été vers 1890 avec le courant nationaliste de Mercier;

[6] François GOGUEL, "Pour une étude scientifique de l'abstentionisme électoral", Revue française de science politique, II, 1, janvier-mars 1952, 68-70.

en 1908, avec le courant nationaliste de Bourassa et, pendant la période étudiée ici, en 1935-36, avec le courant nationaliste suscité par l'Action libérale nationale.

Une autre coïncidence éclairante consiste dans le fait que des crises économiques sérieuses sévissaient pendant deux de ces périodes : 1890 et 1935.

Autre facteur : l'électorat a tendance à fuir le bureau de scrutin lorsque le gouvernement est invincible. Cette hypothèse est confirmée dans la période d'invincibilité du régime Taschereau. Mais elle est infirmée aux élections de 1948, 1952 et 1956 en période d'invincibilité de l'Union Nationale. Ces élections permettent en effet d'enregistrer certaines des plus fortes participations de la période étudiée.

C'est ici qu'intervient, justement, le concept d'abstentionisme de structure. L'amélioration du réseau routier et des autres moyens de communication au cours des dernières décennies semble en effet être une des causes principales de cette forte participation.

D'autre part, les luttes électorales se sont maintenues alors à un niveau d'intensité inconnue auparavant. On remarque aussi que l'écart (positif ou négatif) entre la proportion des suffrages et la proportion des sièges parlementaires s'accroît considérablement comparativement aux périodes précédentes.

En fait, l'invincibilité de l'Union Nationale semble beaucoup plus le fait d'une carte électorale de plus en plus fausse que de la faveur de l'électorat.

Plusieurs autres facteurs semblent aussi exercer une influence sur l'abstentionisme structurel : le degré d'industrialisation du territoire, par exemple.

Ce facteur d'industrialisation semble plutôt favoriser l'abstentionisme dans le Québec, contrairement à ce qu'on observe aux Etats-Unis [7].

Si l'on consulte le tableau 2, on constate cependant qu'il faut nuancer cette proposition. De façon constante, la proportion de participation est

[7] B. R. BERELSON, P. F. LAZARSFELD, and W. N. McPHEE, Voting, Chicago, University of Chicago Press, 1954, 336 (hypothèse 46).

TABLEAU 2

TAUX DE PARTICIPATION (1) AUX ELECTIONS PROVINCIALES
TENUES DE 1927 à 1956, POUR L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE
ET POUR CERTAINS SECTEURS

SECTEURS	ELECTIONS								
	1927	1931	1935	1936	1939	1944	1948	1952	1956
Province	63.0	77.2	78.2	79.6	77.0	72.1	75.2	75.9	78.2
Ile de Montréal	52.7	65.4	63.1	61.2	67.4	58.9	59.4	60.0	62.9
Ville de Québec	71.8	81.2	82.9	81.6	79.2	65.9	77.9	79.3	83.6
Comté de Sherbrooke	71.2	76.3	73.7	77.0	73.8	73.7	73.2	73.5	77.7
Comté de Trois-Rivières	71.5	82.6	86.7	82.4	86.5	79.5	80.1	90.0	87.1
Comté de Hull	57.7	63.7	59.2	62.0	76.0	76.0	77.5	78.4	81.6
Comté de Chicoutimi	54.7	71.0	76.0	79.3	76.7	78.4	85.2	82.6	86.3

Source : Rapports des élections générales.

(1) Pourcentage des suffrages exprimés par rapport au nombre total des électeurs inscrits sur les listes électorales.

sensiblement inférieure dans l'île de Montréal à celle de l'ensemble de la province. Mais il n'en est pas ainsi pour la ville de Québec qui participe généralement dans une proportion un peu plus élevée que l'ensemble de la province.

Par ailleurs, si l'on fait un relevé de la participation dans quelques autres des principales villes de la province, on constate qu'il est bien difficile de discerner des constantes. D'une part, si Sherbrooke participe généralement moins que l'ensemble de la province, Trois-Rivières participe encore plus que Québec. D'autre part, Chicoutimi et Hull participaient moins que

l'ensemble de la province au début de la période étudiée, mais aux dernières élections la participation y a été plus forte.

Si l'on voulait établir une gradation, il faudrait classer l'île de Montréal au bas de l'échelle et, à l'intérieur de cette région, en dernier lieu les comtés de l'Ouest de la ville qui se classent infailliblement en queue de liste provinciale à chaque élection. Les comtés de banlieue, tels Jacques-Cartier et Maisonneuve, participent un peu plus. Au palier intermédiaire, il faudrait ranger certains comtés urbains, tels Sherbrooke et Québec. Enfin, au troisième palier, la très grande majorité des comtés ruraux ainsi que des comtés urbains, tel Trois-Rivières. En définitive, le degré d'industrialisation du territoire semble bien être un facteur qui influe sur l'absentéisme structurel, mais il est bien difficile de tirer une règle générale à la suite de l'étude de ses effets dans la province.

CONCLUSION

Cet article illustre assez bien les limites et, jusqu'à un certain point, les insuffisances des travaux de l'Ecole française de sociologie électorale (et de ceux qui s'en inspirent). Si la méthode et les techniques utilisées donnent des résultats satisfaisants aux stades préliminaires d'une recherche (description et classification des données), il en va tout autrement lorsqu'on atteint le palier de l'interprétation.

Des ouvrages du genre suscitent ordinairement la formulation d'hypothèses intéressantes. Lorsqu'il s'agit de les vérifier cependant, on en est réduit à établir des corrélations et à faire des rapprochements qui, même lorsqu'ils coïncident d'un ouvrage à l'autre, ne constituent pas pour autant une preuve qui satisfasse à la rigueur scientifique. A partir de là c'est l'impasse. Comment trouver une solution ? M. Fernand Dumont a déjà formulé certaines réflexions préliminaires sur cette question [8]. Le reste est à venir.

Paul CLICHE

La Presse,
Montréal.

[8] Sous la rubrique "Comptes rendus", dans Recherches sociographiques, I, 3, juillet-septembre 1960, 376-378.